

Hôtel du Parlement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 23
f +41 32 420 72 21
parlement@jura.ch

Delémont, le 20 octobre 2020

Communiqué du Bureau du Parlement

Les prochaines sessions du Parlement seront délocalisées à la Halle des Expositions à Delémont

Vu l'évolution de la situation sanitaire ces dernières semaines, le Bureau du Parlement, réuni extraordinairement en visioconférence lundi 19 octobre 2020, a décidé de délocaliser à nouveau les prochaines sessions du Parlement jurassien.

Le Parlement prendra ainsi ses quartiers, dès la session du 28 octobre 2020 et jusqu'à la fin de l'année, à la Halle des Expositions à Delémont. La configuration de la salle permettra le respect des distances entre les bancs des députés, leur permettant de siéger sans masque. Le masque restera toutefois obligatoire pour tous les déplacements dans la salle et le bâtiment.

Quand bien même, depuis le retour dans la salle du Parlement début septembre, les parlementaires jurassiens se sont montrés exemplaires dans le respect des consignes sanitaires lors des sessions, notamment au niveau du port du masque, l'évolution de la situation, avec un virus qui circule de manière rapide, a incité le Bureau du Parlement à renforcer les mesures de protection en délocalisant ces sessions pour éviter que le Parlement ne devienne un cluster ou que des mesures de quarantaine qui s'appliqueraient à une grande partie des élus ne mettent en péril le fonctionnement des autorités cantonales d'ici la fin de cette législature et au début de la nouvelle législature.

Comme précédemment, le public ne sera pas admis lors des sessions qui seront retransmises en vidéo sur le site de l'Etat. Des places seront prévues pour la presse. Un plan de protection plus détaillé sera transmis ultérieurement.

Le Bureau du Parlement en profite pour inviter la population à respecter strictement les mesures édictées par le Canton et la Confédération afin d'éviter que la situation ne s'aggrave encore et que notre système sanitaire ne s'en retrouve saturé.

Personnes de contact :

Eric Dobler, président du Parlement, au 032 420 72 20

Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement, au 032 420 72 22 ou 079 562 60 85